

Statistique Sentinella

Déclarations (N) sur 4 semaines jusqu'au 16. 9. 2005 et incidence par 1000 consultations (N/10³)

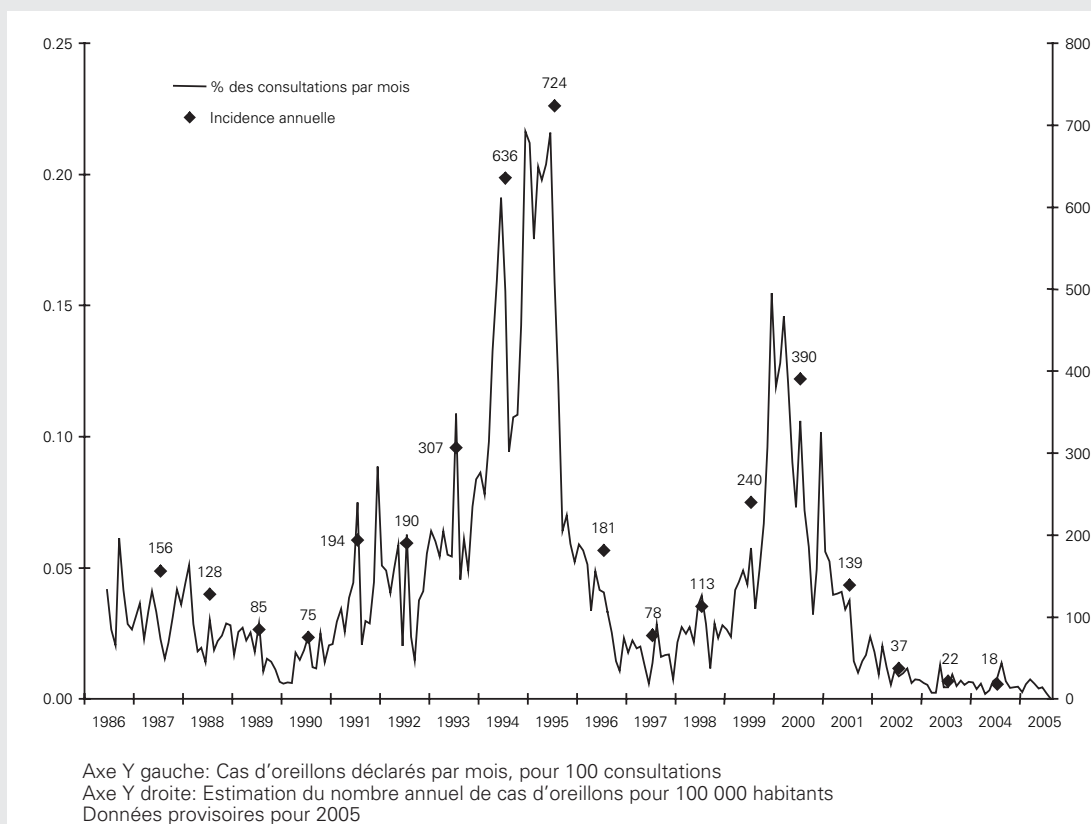
Enquête facultative auprès de médecins praticiens (généralistes, internistes et pédiatres)

Semaine	34		35		36		37		Moyenne de 4 semaines	
Thème	N	N/10 ³	N	N/10 ³	N	N/10 ³	N	N/10 ³	N	N/10 ³
Suspicion de grippe	7	0.4	8	0.5	13	0.8	5	0.3	8.3	0.5
Crise d'asthme	14	0.9	26	1.6	35	2.2	18	1.2	23.3	1.5
Rougeole	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Rubéole	0	0	1	0.1	0	0	0	0	0.3	0
Oreillons	0	0	1	0.1	1	0.1	1	0.1	0.8	0
Coqueluche	0	0	1	0.1	4	0.3	2	0.1	1.8	0.1
Otite moyenne	20	1.2	35	2.2	38	2.4	28	1.9	30.3	1.9
Pneumonie	9	0.6	13	0.8	18	1.1	11	0.7	12.8	0.8
Vaccination antigrippale	0	0	0	0	12	0.8	26	1.7	9.5	0.6
Vaccination antipneumococcique	5	0.3	8	0.5	3	0.2	9	0.6	6.3	0.4
Médecins déclarants	188		184		176		156		176	

Données provisoires

Déclarations Sentinella juin 1986–août 2005

Les oreillons



Depuis la mise en place du système de surveillance Sentinella en 1986, deux importantes épidémies d'oreil-

lons ont été enregistrées en Suisse, en 1994–1995 et en 1999–2000. A partir des déclarations des méde-

cins Sentinella, le nombre de cas d'oreillons était estimé à environ 50 000 en 1995. Il se montait à

17 100 en 1999 et à 28 000 en 2000. Depuis lors, le nombre de cas d'oreillons traités dans un cabinet médical s'inscrit nettement à la baisse: 10 000 en 2001, 2700 en 2002, 1600 en 2003 et 1300 en 2004, pour une incidence de 18 cas pour 100 000 habitants cette dernière année, soit le plus bas niveau jamais enregistré par Sentinella.

En 2004, 64 cas d'oreillons ont été rapportés par des médecins déclarant régulièrement. Quarante-six d'entre eux (72%) ont été soumis à un examen de laboratoire, dont un seul (2%) a été confirmé et trois (7%) ont été écartés (deux sérologies négatives). De plus, seuls 70% des cas déclarés remplissaient la définition clinique de cas (tuméfaction de la parotide ou d'autres glandes salivaires durant au moins deux jours). En outre, aucun cas rapporté n'était en contact avec un autre cas connu d'oreillons. Comme attendu en dehors des épidémies, la plupart des suspicions d'oreillons rapportées n'étaient donc probablement pas dues au virus ourlien.

De janvier à août 2005, 29 cas ont été déclarés (données provisoires), contre 43 pour la même période de l'année précédente, soit une diminution de 33%. Mais parmi les 15 (52%) cas soumis à un examen de laboratoire, un seul a été confirmé. Il est donc probable que, comme les trois années précédentes, une proportion élevée des cas rapportés n'étaient pas des oreillons.

En 1999-2003, la couverture vaccinale contre les oreillons des enfants de 24 à 35 mois était de 81%. Pour au moins une dose, elle s'élevait à 87% chez les enfants de 5 à 8 ans (36% pour deux doses) et à 93% chez les adolescents de 14 à 16 ans (53% pour deux doses). Or, il est nécessaire que 90 à 92% de la population soit immune pour bloquer la circulation du virus. L'Office fédéral de la santé publique recommande la vaccination de tous les jeunes enfants, selon le calendrier du plan de vaccination: première vaccination ROR (rougeole, oreillons, rubéole) à l'âge de 12 mois, suivie d'une deuxième dose à l'âge de 15 à 24 mois. Une vaccination manquante peut être rattrapée à n'importe quel âge. Pour les jeunes adultes non vaccinés ou sans immunité prouvée, la vaccination ROR

est également recommandée, en particulier pour le personnel médical et pour ceux qui travaillent avec des enfants. ■

Office fédéral de la santé publique
Division Maladies transmissibles
Téléphone 031 323 87 06